

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (en ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

UNE RENCONTRE

Nous sommes en pleine effervescence diplomatique; les chancelleries reprennent leur notoriété perdue; les diplomates n'ont, pour les soutenir dans leur tâche soudainement décollée que le haut sentiment de leur dignité professionnelle et le vif espoir d'une place au soleil de l'histoire. De Berlin à Tanger, de Londres ou de Madrid à Paris, de Pétersbourg à New-York les ambassadeurs et les rois voyagent ainsi que des messagers providentiels.

Depuis le premier empire, où la ruse eut pour but de légitimer et de consacrer les conquêtes de la force, nous n'avions point eu pareille orgie de pourparlers entre nations.

D'aucuns cherchent les raisons de cette renaissance dans l'incartade de Tanger. Quelques autres pensent que l'idée fixe de la guerre, entretenue au cœur des peuples par les sanglants spectacles d'Extrême-Orient, explique cette fiévreuse danse à travers le globe des représentants des puissances, des escadres et des rois.

Voici même que les empereurs se déplacent, et l'événement emprunte à l'atmosphère particulière du présent, un caractère de gravité tragique dont il n'était pas coutumier: les visites entre cousins, de même qu'entre autocrates, sont permises et je ne vois pas que l'on doive les blâmer; un ancien premier ministre qui scella le pacte franco-russe vous dira d'ailleurs qu'il ne faut point s'étonner d'une démarche faite annuellement, dont le but évident ne peut être qu'une banale manifestation de confraternité.

Le sens commun toutefois pourrait objecter à M. Hanotaux qu'il s'était passé quelque chose depuis l'avant dernière entrevue de Guillaume et du tzar; le premier nous témoigna si violemment son mécontentement, il y a trois mois à peine, que le second eût bien fait de garder pour soi, et pour l'année prochaine au lieu de les faire éclater soudain, les sentiments d'admiration que lui inspire son génial voisin.

M. Hanotaux doit savoir, comme l'ont su tous les Français, un peu tard je l'avoue et après l'orage, que nous fumes à deux doigts de la guerre et que des ordres même furent expédiés en Russie dans le but d'occuper aux frontières en cas d'agression allemande, et du côté de Pétersbourg, soixante ou quatre-vingts mille hommes, mis ainsi dans l'impossibilité de nous nuire du côté de Paris. La Russie, sous peine de violer le contrat qui la lie, n'aurait pu décliner la responsabilité des mesures que nous lui demandions de prendre. Ce n'était donc pas la peine, trois semaines ou un mois après l'alerte de se jeter dans les bras de celui que l'on était bien forcé, de par les clauses des traités, de menacer et de tenir en respect.

L'acte impulsif de Nicolas II est un chef-d'œuvre d'inconséquence. Il est plus que blessant et inconséquent, il est dangereux; nous pouvons mesurer l'importance de la rencontre aux soins qu'on avait d'abord pris pour la tenir secrète, et lorsqu'elle fut connue, aux mensonges de la diplomatie russe, pour nous cacher d'où venait l'initiative des pourparlers impériaux.

Le tzar revint de l'entrevue avec la honte caractéristique des enfants qui ont mal agi; son envoyé, M. de Witte, ne put que bégayer de vagues explications devant l'attitude réservée et froide de notre président du conseil.

Sans doute, nous n'avons pas à craindre un relâchement des liens de la duplice: si nous n'avons pas le cœur du tzar, nous sommes les maîtres de sa bourse que nous pouvons alimenter selon notre bon plaisir. L'épargne française tient probablement à cette heure entre ses mains les destinées sinon de la Russie, du moins de l'empire russe; la paix se soldera par quelques milliards. C'est chez nous qu'on viendra les prendre.

Deux ou trois maladroites de la force de celle qu'il vient de commettre, perdraient Nicolas dans l'esprit de l'opinion et de l'épargne française. C'est ce que M. Rouvier a laissé entendre à M. de Witte.

Au surplus, sa démarche est une immense faute si on la regarde du côté de la politique générale; ce n'est point Guillaume II qui relèvera le prestige du tzarisme; son alliance avec le Kaiser, même platonique, mécontenterait nos voisins d'outre-Manche qui voudraient, par notre entremise, résoudre les conflits menaçants entre eux et la Russie, et seraient à leur tour les négociateurs d'une vaste alliance où le Japon, la Russie, la France et l'Angleterre, les quatre nations des deux extrémités du monde, se concerteraient en vue de la paix universelle et donneraient, par la réunion de leurs forces maritimes et continentales, un gage puissant à la cause que le tribunal de la Haye n'a pu qu'imparfaitement servir.

La Russie devrait avoir pour premier souci, au sortir de la crise qui vient de l'affaiblir pour de longues années, de se faire un avenir calme et de traiter loyalement avec ses ennemis présents ou éventuels. Ce n'est pas l'embrassement des eaux scandinaves qui prédisposera les puissances intéressées à l'indulgence et aux concessions.

En revanche, la maladroite initiative de Nicolas constitue pour Guillaume un véritable succès; son amour-propre et l'intérêt de son pays sont les seuls bénéficiaires de l'occurrence; essayer de détourner l'empire russe d'une alliance anglaise, c'est préparer pour soi cette suprême partie dont rêva Hegel et qui a toujours encore échappé aux constants desirs de la dynastie prussienne. C'est préparer le triomphe économique de la production allemande, c'est gêner notre commerce et ruiner peut-être le commerce anglais.

Espérons qu'averti par la stupéfaction de l'Europe et du monde, Nicolas II reviendra à de plus sages considérations: nous savons bien qu'il n'a, ni ne peut avoir de véritable penchant pour nous; la presse française ne l'a point ménagé au cours des derniers désastres; il est toujours fâcheux de s'entendre dire par les périodiques d'une nation amie que le tzarisme agonise et que va surgir à Pétersbourg ou à Moscou une autre grande révolution. Mais il fallait garder par devers soi ses rancunes, laisser parler l'intérêt plus haut que l'antipathie et ne point prendre des airs dégagés et libres envers des créanciers généreux dont l'abstention prochaine serait la plus naturelle et la plus bénigne vengeance.

LIM.

Les troubles en Russie

Le Comité des ministres

Le bruit s'accrédite de nouveau que le Comité des ministres sera transformé en conseil des ministres ou cabinet, ayant pour tâche l'élaboration des projets de loi qui seront soumis à l'assemblée législative. Le prince Sviatopolk Mirsky serait désigné pour la présidence du cabinet.

Les grèves

La grande manufacture de Nyssovsky près de Moscou, dont 4.500 ouvriers font grève, a décidé la cession du travail et le licenciement des ouvriers. On croit que d'autres fabrications moins importantes de Moscou se mettront également en grève.

À la suite des troubles de Vlna, le maître de la police a fait placarder un avis prévenant le public d'éviter les rassemblements qui, s'ils ne se dispersaient point, le seraient par les troupes qui feraient usage de leurs armes en cas de résistance.

Une grève presque générale, englobant 20.000 ouvriers, a éclaté à Riga. On ne signale pas encore de désordres, mais déjà une certaine effervescence. La circulation des tramways a cessé.

FRAIS DE ROUTE

Des difficultés se présentent fréquemment au sujet de l'imputation budgétaire à assigner aux dépenses occasionnées par les déplacements des officiers du génie des corps de troupes appelées à concourir au service des écoles, établissements ou chefferies du génie.

En vue de faire disparaître toute hésitation relativement à l'interprétation que comportent les dispositions réglementaires ou budgétaires applicables au cas envisagé, le ministre de la guerre décide qu'à l'avenir, les indemnités de route et de séjour dues aux officiers des troupes du génie, qui se déplacent pour le service d'une école, d'un établissement ou d'une chefferie du génie, seront imputées sur les crédits mis pour cet objet à la disposition de cette école, de cet établissement ou de cette chefferie.

Le chef de corps prendra, au reçu des ordres donnés par l'autorité compétente, les mesures nécessaires pour provoquer la mise en route de l'officier de troupe intéressé, par les soins du commandant de l'école, du chef de l'établissement ou du chef de génie.

Les indemnités de route et de déplacement seront d'ailleurs mandatées par le directeur ordonnateur dont dépend l'école, la chefferie ou l'établissement pour le compte duquel opère l'officier en mission.

Le ministre rappelle à cette occasion qu'aucune indemnité de déplacement ou de séjour ne doit être allouée aux officiers de troupes, soit sur l'article « Déplacements spéciaux au service du génie », du chapitre « Frais de déplacements » de la première section du budget, soit sur les crédits de matériel de la troisième section, lorsqu'il s'agit de déplacements occasionnés par les nécessités de l'Instruction militaire ou technique.

Les indemnités de cette nature doivent être imputées sur les rubriques correspondantes de l'article « Frais de déplacements » du chapitre « Manœuvres et exercices techniques » de la première section.

ACHAT DE BASCULES

Le ministre de la guerre vient d'autoriser l'achat direct, dans les corps d'armée qui lui ont soumis des conditions de prix acceptables, des balances nécessaires pour constater le poids des conscrits en séance des conseils de révision.

Les commandants des bureaux de recrutement prendront en charge ces instruments de pesage et en assureront l'entretien et le renouvellement à l'aide de l'indemnité qui leur est allouée au titre du service du recrutement.

La dépense qui résultera de cet achat et éventuellement du transport de la gare d'arrivée au bureau de recrutement destinataire sera imputée sur les crédits du chapitre 26 (article 2, recrutement) sous la rubrique « Dépenses accidentelles » et comprise dans le rapport de liquidation concernant les frais de location de balances employées par les conseils de révision.

Les Chameaux de Jacques I^{er}

Si on ne sait pas que Jacques I^{er} a des chameaux, ce ne sera vraiment pas de sa faute!

À l'heure actuelle, le comique aspirant empereur du Sahara possède cinq ou six de ces précieux animaux à deux bosses et il les promène sans répéter à travers l'Autriche, puis à travers l'Italie, leur faisant établir, en fait de record, celui du voyage en chemin de fer...

Tartarin n'en avait qu'un, pensent les gens de sang-froid, et il a trouvé moyen de devenir célèbre; il est vrai que Daudet s'en mêla et que Jacques

I^{er} ne possède pas jusqu'ici d'historiographie de cette enviergure.

Bref, les pauvres chameaux impériaux, après avoir révolutionné Vérone, viennent de faire leur entrée sensationnelle à Milan; ils se sont rendus processionnellement à l'hôtel qui avait été spécialement aménagé à leur intention. Après ça ils iront à Gènes, puis on les montrera aux Marseillais; enfin, ils gagneront leur définitive patrie — le Sahara — mais pourront-ils y vivre? N'y étoufferont-ils pas de chaleur, après ce long séjour en Europe?

Les chameaux de Jacques seront désaccimatés!

L'Américanisme

En parlant d'américanisme, j'entends les manières, les usages, les mœurs de ce joyeux pays, où le revolver remplace le parlementarisme de la vieille et routinière Europe.

Il y a quelques semaines, je vous ai signalé ici l'art très particulier avec lequel les reporters américains trossent un fait divers pour le plus vif plaisir de leurs lecteurs.

Je viens de trouver deux autres petits récits qui valent la peine d'être reproduits, et qu'on citerait sans se tromper comme des modèles du genre.

Voici le premier: « Un homme, nommé Drucker, a été trouvé assassiné. Le meurtrier a commis cet horrible crime dans un but de vol; mais, heureusement, Drucker avait déposé, la veille de sa mort, tout son argent à la Caisse d'épargne, de sorte qu'il n'a perdu que la vie ».

Il est regrettable que Drucker ne soit plus en état de donner son avis sur la perte qu'il lui aurait paru préférable de faire. Peut-être, quoi qu'en pense le reporter américain, eût-il mieux aimé garder sa vie et abandonner son argent. Il y a des gens qui ne comprennent pas leur bonheur!

Moins lugubre est cette conclusion d'une histoire d'accident: « La malheureuse victime a été transportée à l'hôpital, où elle est en voie de guérison, quoiqu'elle soit soignée par le médecin en chef ».

Evidemment, c'est une vraie chance!

Mais je ne serais pas fâché de savoir ce qu'en pense Sa Grandeur le Médecin en chef!

Qu'un homme de cette importance soit assez léger pour laisser un blessé guérir, c'est invraisemblable et fâcheux.

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Refus de négociation

Le baron Komura, avant de négocier, s'étant informé de l'étendue des pouvoirs reçus par M. Witte pour traiter de la paix, et ayant appris que le plénipotentiaire russe ne pourrait rien approuver des conditions japonaises sans en référer au czar, aurait refusé d'entamer les négociations.

Nous donnons sous toutes réserves cette nouvelle considérable, que publie la *Presse*.

Les pertes des Belligérants

Le *Times* a composé une longue et intéressante liste des pertes en tués, blessés et prisonniers, subies au cours de la guerre par les deux belligérants. Notre confrère anglais évalue approximativement le total des pertes russes à 320.000 tués et blessés et 67.000 prisonniers.

Quant aux pertes japonaises, elles atteindraient — toujours d'après les calculs du *Times* — environ 166.000 hommes. Enfin, sur 82 navires de guerre que les Russes ont engagés, représentant un tonnage de 440.224 tonnes, 73, représentant 346.588 tonnes, ont été perdus. De plus, les Japonais ont capturé 45 navires marchands, représentant 107.000 tonnes.

Appel de Réservistes

Afin d'assurer la circulation sur les voies ferrées transcaucasiennes, un rescrit impérial ordonne d'appeler au service actif un certain nombre de réservistes, qu'on versera dans les sections de troupes désignées au service de ces voies ferrées.

INFORMATIONS

L'Affaire du Maroc

Les journaux continuent à publier des informations, pour la plupart peu sérieuses, à propos de la conférence. Nous le reproduisons sous réserves: Une dépêche de Berlin, *Parlo de Paris* dit qu'on considère, en Allemagne, que la Note de M. Rouvier, concernant le Maroc, est conçue avec une grande habileté et en termes propres à faire accepter par le cabinet de Berlin les réformes dont elle indique la nécessité. Mais il est encore possible que des difficultés se produisent à la conférence, l'Allemagne semblant maintenir son intention de ne considérer comme arrêtées que les mesures votées à l'unanimité, y compris la voix du représentant du sultan. Il est possible aussi que l'Allemagne propose de confier l'exécution des réformes à une puissance neutre. La réponse de M. de Bülow à M. Rouvier est déjà en route.

D'autre part, une dépêche de Berlin au *Petit Parisien* confirme que la diplomatie allemande semble disposée à se prononcer, sans trop épiloguer, dans le sens désiré par la France.

Le Rendement des Impôts

L'Administration des finances publie le relevé des recettes effectuées pendant le mois de juillet 1905.

Le rendement des impôts, revenus et monopoles, s'élève pour le mois dernier à la somme de 263 millions 5.100 fr.

Ce chiffre représente, par rapport aux recouvrements du mois de juillet 1904, un excédent de 457.000 fr., et accuse par rapport aux évaluations budgétaires une plus-value de 5 millions 262.100 fr.

La taxe des locaux des salles d'armes

Le Conseil d'Etat vient de trancher une question qui présente un grand intérêt pour les professeurs et les amateurs d'escrime.

Il s'agissait de savoir si les locaux des salles d'armes sont passibles de la contribution personnelle-mobilière. Depuis quelques années l'Administration des contributions directes avait cru devoir les assujettir à cet impôt, et le conseil de préfecture de la Seine avait repoussé les réclamations formées par les maîtres d'armes.

Le Conseil d'Etat au contraire leur a donné gain de cause.

Il a décidé en effet que les locaux affectés à l'enseignement de l'escrime ne pouvaient être considérés comme consacrés à l'habitation personnelle, et que dès lors la base légale de l'imposition faisait défaut.

Cet arrêt est d'autant plus important qu'il doit évidemment être interprété comme ayant une portée générale et s'appliquant non seulement aux salles d'armes, mais à tous les locaux consacrés à la pratique des différents sports.

L'attentat contre le Sultan

Les journaux affirment que le coupable serait un musulman turc, qui a été trouvé mort parmi les victimes de l'attentat. Le cadavre fut découvert à quelques pas de l'explosion faite par l'explosion. Les membres étaient mutilés, la tête intacte.

Une perquisition fit découvrir que c'était un ancien électricien de la marine, sorti de l'école d'Ancey et nommé K...

La Succession au Trône de Norvège

Le *Berliner Tageblatt* apprend de Copenhague que le prince héritier de Suède a annoncé d'une façon tout à fait imprévue sa visite à la cour da-

noise pour quelques heures. On croit ici à une entente suédo-danoise dans l'affaire de succession au sujet de Norvège.

L'officieuse *Suddeutsche Correspondenz* traite de fantaisies estivales tous les commentaires au sujet du dernier voyage de l'empereur Guillaume à Copenhague.

Il ne fit aucune ouverture politique au Danemark, et dans ses entretiens à Copenhague, il n'a pas plus été question de la Baltique comme « *mare clausum* » que de la candidature d'un Hohenzollern au trône de Norvège.

L'éclipse de soleil du 30 août

Nous avons indiqué la composition des missions officielles qui vont se rendre en Espagne et en Tunisie afin d'observer l'éclipse de soleil du 30 août. Les universités de Toulouse et de Montpellier, qui avaient déjà suivi avec un soin particulier l'éclipse de 1900, ont constitué aussi des délégations en vue de l'étude du phénomène.

L'observatoire de Toulouse délègue M. Bourget en Algérie, près de Guelma. L'université de Montpellier a organisé une mission scientifique et l'a confiée à M. Meslin, lequel doit prochainement aller s'installer à Burgos avec son assistant, M. Chaudier, préparateur à la faculté des sciences. M. Meslin emporte les appareils nécessaires pour étudier spécialement, au point de vue de la polarisation, la lumière émise par la couronne solaire.

Petites Nouvelles

Roy, le garde-chasse, héros du « fort » d'Assseau a comparu devant la cour d'assises de Poitiers. Il a été condamné à la peine de mort.

— Samedi matin, a eu lieu à Dunkerque l'exécution de deux assassins condamnés à mort par la cour d'assises du Nord pour assassinat: ce sont les nommés Swarterwager et van den Bogaert.

— On annonce que Guillaume II vient d'autoriser le transport en France des ossements des prisonniers de guerre français morts en Allemagne. Les honneurs militaires seront rendus.

— Lundi s'est ouvert à Boulogne-sur-Mer le premier Congrès universel d'Espéranto.

— M. Combes présidera le banquet démocratique qui est organisé par les républicains de Bourges. Il prononcera un important discours.

— Le conseil des ministres d'Espagne a désigné une commission pour élaborer le programme des fêtes en l'honneur de M. Loubet.

MOTS DE LA FIN

Après le bal d'enfants:
Toto à sa mère: « Maman, est-il vrai qu'on ne peut épouser qu'une seule femme? »
— Certainement, mon enfant.
— Mon Dieu! et moi qui vient de promettre le mariage à trois amies.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès, dans *l'Humanité*: Mais ce qui nous menace, avec la candidature présidentielle de M. Doumer, c'est une candidature d'égoïsme et de clientèle. Il ne s'est élevé, il n'a grand que par l'abandon de ses idées et de son parti. Chacune de ses promotions est un scandale. A peine sorti d'un ministère radical, il négocie avec le ministère Méline, et il échange contre le gouvernement général de l'Indo-Chine l'impôt sur le revenu, livré par lui à l'ennemi en pleine propagande et en plein combat. Le succès de cette première opération l'enhardit à d'autres manœuvres. Revenu au Parlement, il y est d'emblée l'espérance de tous ceux qui ne comptent pas sur un assaut direct pour renverser la politique républicaine, recourent, pour la fausser, à de louches combinaisons. Comment

a-t-il remplacé à la présidence de la Chambre M. Brisson ? Par la coalition de toute la droite et d'un petit groupe de républicains, affolés par l'impopularité du pouvoir. C'est sa destinée, c'est la loi de sa vie.

Revue de la presse locale

De M. Salamon dans le Réformateur :

Quand une atmosphère démocratique enveloppera seule la vie des peuples et que les citoyens dirigeront eux-mêmes leurs destinées, les controverses sur le pacifisme n'auront plus de raison d'être, puisque personne n'ayant plus de profit à la guerre, celle-ci restera comme un vague souvenir légué par les générations disparues.

Du Quercinois :

Il y a beaucoup d'instituteurs qui sont d'excellents patriotes, qui protestent énergiquement contre les enseignements et la conduite de leurs collègues. Mais leur nombre diminue ; bientôt ils seront si rares et si mal vus qu'ils n'osent plus lever la tête. Le mal est déjà si grand qu'il y a effrayé les plus optimistes. M. Goblet jette le cri d'alarme ; M. Bocquillon écrit son livre sur La crise du patriotisme ; des préfets ont fait assez durement la leçon aux maîtres d'école et des ministres les ont rappelés au devoir.

CHRONIQUE LOCALE

Congrès des sociétés savantes en 1906

Le 44^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne le Mardi 17 Avril 1906. Quelques exemplaires du programme de ce Congrès ont été transmis à MM. les présidents des sociétés intéressées.

Les personnes qui désiraient consulter le programme en trouveront un exemplaire à Cahors au bureau des archives à la Préfecture ; à Figeac et à Gourdon dans les bureaux de la Sous-Préfecture.

CAHORS

« CASSEROLAT ! »

Il serait puéril de continuer la polémique sur les petits faits soulevés par le Réveil. La cause est certainement entendue et l'opinion de chacun est faite.

Mais le Réveil insiste vraiment par trop sur un autre point.

Il est de bon ton dans la presse réactionnaire de parler de « casserolat ».

Le Réveil emboîte le pas. Nous serions presque tentés de nous en réjouir.

Qui sont les casseroles ? Les casseroles, se sont les Lafferre, les Dalpech, les Rabier, les Buisson... ces hommes d'une intégrité absolue... — les casseroles, ce sont les Brisson, les Pelletan... ces vieux luttés républicains dont le passé est tout d'honneur, de probité et d'abnégation... — les casseroles, mais ce sont presque TOUS les membres de la gauche du Parlement.

Être avec ces hommes là, c'est être, ce me semble, en bonne compagnie. Et le Réveil lui-même, n'a-t-il pas comme collaborateur, le distingué Paul Degouy, rédacteur au Voltairien ?

Est-ce que Paul Degouy n'a pas défendu jusqu'à la fin, avec une plume brillante, le ministère Combes et le général André ?

Est-ce que Degouy est une « casserole » à Réveil !...
Que la presse réactionnaire exploite cette corde stupide du casserolat, c'est donc dans l'ordre.

Mais que dans certains journaux des francs-maçons — appartenant-ils au rite écossais — traitent les républicains de casseroles, c'est plus extraordinaire.

Il faut savoir pourtant ne s'étonner de rien !!!

Quoi qu'il en soit, sans apprécier ici les fiches du général André, je déclare que je n'ai jamais rédigé ni envoyé la moindre fiche.

S'il plaît au Réveil de traiter néanmoins le Journal du Lot de « Journal du Casserolat » qu'il ne se gêne pas ! Mais je ne permettrai pas à mon confrère d'aller plus loin.

Il a parlé de « Journal des mouchards » !

Qu'entend-il par là ? Une explication précise, s. v. p. ! Cette phrase n'est-elle destinée ?

Si oui, j'espère que l'affirmation sera suivie dans le Réveil du nom du responsable et que, pour une fois, on ne frappera pas en vain à la porte de l'organe de la rue des Tabacs. Si cependant on ne doit trouver personne au Réveil j'aurai le regret de m'adresser au tribunal.

Il y a des calomnies que l'on ne doit pas laisser passer.

A. COUESLANT.

LA protestation d'un chef de bureau !

C'est de la protestation que nous a adressé le chef de bureau des Ponts et Chaussées, M. Moulhérat, dont nous voulons parler.

Elle a été insérée dans la plupart des journaux ; mais si l'insertion dans certains journaux nous a laissé indifférents, nous avons été étonnés de la voir dans quelques-uns. Il est vrai exprimons-nous de le dire, que pour obtenir cette insertion on a eu recours à des tiers. Qu'importe, la protestation a été insérée.

Que signifie-t-elle ? Que veut-elle prouver ?

On comprendra les motifs qui ont poussé le chef de bureau des Ponts à demander au bas de cette protestation la signature de ses collègues et de ses subordonnés surtout : on sait à quoi s'en tenir.

Mais au fait, combien y a-t-il de signatures ? Exactement 46, nous dit-on or, il y a environ 80 conducteurs, agents-voyers et commis des Ponts et Chaussées dans le Lot.

C'est pourquoi, comme nous ne voulons pas demeurer en reste avec M. le Chef de bureau des Ponts nous insérerons la protestation, à la condition toutefois, qu'elle soit complète, qu'il y ait au bas les 46 signatures.

Car il est en effet de la plus élémentaire loyauté, lorsqu'on publie un document de ce genre, de le donner en entier et authentiquement par les signatures.

Que ce document nous soit ainsi communiqué ; nous l'insérerons et nous le discuterons s'il y a lieu.

Nous ne pouvons pas être plus conciliants, plus aimables, n'est-ce pas ?

Et même nous promettons de mettre en tête de la liste, en plus gros caractères, le nom du chef du bureau des Ponts, M. Moulhérat.

Un peu de publicité ne saurait certainement pas lui déplaire.

Peut-être, au fait, la recherche-t-il d'avantage que certainement gros personnage de cette administration qui dans l'ombre, finement, silencieusement, mielleusement, conduit la campagne pour son grand chef.

LOUIS BONNET.

Justice de paix

Par décret du président de la République, M. Paul Bonaure est nommé greffier de la Justice de paix du canton sud de Cahors, en remplacement de M. Lacoste, démissionnaire.

Fêtes de Charité

Organisées sous le haut patronage des autorités civiles, militaires et de la municipalité.

La commission des fêtes de charité s'est réunie à l'hôtel-de-ville.

Les sous-commissions ont rendu compte de leurs travaux et exposé leurs divers projets.

La date des fêtes est fixée aux dimanches 15 et lundi 16 octobre 1905.

La commission du grand concours musical a fait connaître qu'elle a déjà reçu de nombreuses demandes d'adhésion et que le règlement général du concours est dès à présent à la disposition des Sociétés qui voudront bien en faire la demande au secrétaire, M. Emile Farge, professeur agrégé au lycée Gambetta, 1, Avenue de la Gare, Cahors.

La commission des finances annonce qu'elle n'a encore fait qu'une partie de ses tournées, qu'elle va continuer et que le chiffre des souscriptions déjà recueillies, s'élève à 2.000 francs, elle adresse à tous les bienveillants souscripteurs, au nom des pauvres, ses sincères remerciements et au nom de la charité fait un pressant appel au dévouement et au concours de toutes les bonnes volontés.

La commission de la tombola expose que M. le préfet l'a avisée de l'autorisation ministérielle et décide que les billets vont être immédiatement mis en vente dans tous les principaux bureaux de tabacs, et chez toutes les personnes qui voudront bien concourir à cette œuvre charitable.

On peut se procurer des billets pour la vente, chez M. Dulac, trésorier, rue du Lycée, Cahors ; chez M. Girma, libraire - éditeur, boulevard Gambetta.

La commission des fêtes et attractions décide de mettre de suite à l'étude à l'étude un projet de conférence-concert, pour le courant d'août.

Dans cette conférence seraient exposées les grandes lignes des fêtes et attractions d'octobre. Le comité de patronage et de direction sera définitivement constitué à la prochaine réunion.

Ecole normale

Mme Escande, directrice de l'école normale de Cahors, est nommée en la même qualité à Nantes.

Mlle Petit, directrice de l'école primaire supérieure d'Angers, est nommée directrice de l'école normale d'institutrices de Cahors.

M. Doumerc, inspecteur de l'enseignement primaire, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Capdeville.

Incendie

Samedi soir, vers 10 heures 3/4, le feu a éclaté dans le galetas de l'immeuble Lérès, situé boulevard Gambetta.

L'alarme était à peine donnée que déjà les flammes jaillissaient de la toiture et que de grosses flammèches tombaient par paquets sur les maisons voisines.

Les secours arrivèrent rapidement ; les pompiers, dont le dévouement est toujours très grand, se mirent en devoir de combattre le feu qui prenait de minute en minute une plus grande extension.

Les soldats, en tenue d'exercice, descendirent de la caserne pour organiser le service d'ordre et assurer le fonctionnement des pompes.

Sur les lieux du sinistre, une foule énorme se pressait ; les autorités civiles et militaires étaient présentes.

Le feu combattu avec vigueur par les pompiers ne tarda cependant pas à diminuer d'intensité et à cet effet la foule a remarqué le dévouement de ces excellents citoyens qui, n'écouteront pas le danger, faisaient des prodiges de valeur pour arriver à circonscrire le sinistre.

Tous méritent d'être vivement félicités, mais nous tenons spécialement à signaler la belle conduite du lieutenant Milhet, des sapeurs Emile Alaux, caporal, Cubaynes, sergent-major, Alaux Laurent, Joudas, Mispoulié, caporal, Marty, sergent, Bercegol, caporal, Luc Félix, Cros, Arnaudet, Clavières Pierre ; ce dernier a été blessé assez sérieusement à une jambe. Signalons en outre le sergent Duplantier, du 7^e de ligne.

Vers 2 heures du matin le feu paraissait totalement éteint.

Il n'en était rien, car dans la soirée de dimanche, vers minuit, des passants remarquèrent que des flammes s'échappaient encore de la maison Lérès.

Le tocsin fut sonné et aussitôt toute la foule qui assistait à la fête votive des Petites Boucheries se porta sur le boulevard Gambetta.

Plusieurs pompiers étaient déjà sur les lieux. Mais le feu était, cette fois, difficile à combattre ; le foyer d'incendie se trouvait entre deux planchers, et il fallait pouvoir arriver à crever un de ces deux planchers pour que l'action de l'eau fut efficace.

Ce ne fut qu'au bout de plusieurs heures de travail que l'incendie fut complètement éteint.

Mais la veille le 3^e étage seul avait été la proie des flammes, dimanche les 2 premiers étages furent consumés.

La cause de ce second sinistre est tout entière dans le fait que dimanche on n'avait pas enlevé les décombres encore fumants ; ce travail, en effet, se fait immédiatement après le sinistre par les soins de la compagnie d'assurance intéressée.

Tout danger ne fut écarté que dans la matinée de lundi ; à dix heures du matin les pompiers se trouvaient encore sur les lieux du sinistre.

Les dégâts, considérables, sont couverts par une assurance.

Société Agricole et Industrielle du Lot

Séance du 3 août 1905

Présidence de M. le docteur E. REY, président de la Société.

Étaient présents : MM. Rey, Delbreil, Combes (de Vire), Dalat, Pardes, Prady, Vayssières, Colonges, Cammas, Faurie, Laporte, Aillet, Conduché, Vinel, Delbru, Rodas, Brugaillères.

En l'absence du secrétaire, M. Combes donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal est adopté. MM. Cayla, président du Tribunal de commerce, et Carayon, ancien notaire, sont élus à l'unanimité des suffrages, membres de la Société.

MM. Gaven, propriétaire à Bégox ; Arnaudet, propriétaire à Douelle ; Course, propriétaire à Cahors ; Rous, propriétaire à Pradines, demandent à faire partie de la Société.

Aux termes du règlement, leur élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, informant la Société agricole que M. le ministre de l'agriculture a accordé une subvention de 3.100 francs pour les concours de 1905.

M. le président donne ensuite connaissance de diverses récompenses accordées par les grandes sociétés agricoles.

Les programmes des divers concours feront mention de ces libéralités.

Le programme des primes du concours des vignobles pour l'arrondissement de Gourdon est ensuite adopté.

Après un échange d'observations entre divers membres, l'assemblée décide de maintenir à ce programme la série concernant les plantations d'hybrides producteurs directs, créée en 1904.

Sont nommés membres de la commission

de visite des propriétés et des vignobles :

MM. Dalat, Combes (de Vire) et Vieux ; membres supplémentaires : MM. Rodas et de Fontenilles.

L'assemblée, estimant que la commission ne peut pas avoir terminé ses opérations au 26 août, date primitive fixée pour le concours d'animaux reproducteurs, décide à l'unanimité de reporter ce concours au 23 septembre.

Cette décision sera portée à la connaissance du public par la voie des journaux et par les affiches.

M. Delbreil donne lecture du rapport de M. Cahier sur le résultat de l'analyse complète des vins de la récolte de 1904.

Ce rapport sera publié in extenso dans le Bulletin de novembre-décembre.

M. le président donne connaissance d'une lettre de M. Devès, propriétaire à Saint-Médard-Catus, par laquelle il remercie la Société agricole des nombreuses primes qu'elle lui a accordées dans les concours d'animaux gras depuis 25 ans qu'il y prend part, et l'informe que non seulement il renonce désormais à prendre part aux concours, mais encore qu'il met à la disposition de la Société une somme de 100 francs pour être distribuée en primes dans le prochain concours d'animaux gras.

M. le président, en présence de cette libéralité si profitable à l'industrie de l'engraissement, se fait l'interprète de la Société en adressant ses remerciements à M. Devès et en lui exprimant toute sa reconnaissance.

La proposition faite par M. Delbreil de désigner la prime qui sera créée sous le nom de prix Devès est adoptée à l'unanimité.

M. Prady, propriétaire à Prayssac, fait admirer à l'assemblée une branche fruitière de l'hybride provenant d'un croisement de rupestris et de portugais bleu, qu'il a déjà présenté l'année dernière et dont il est l'obtenteur.

Le vin de cet hybride analysé à la date du 27 août 1904, a donné 12 degrés.

M. Delbreil fait remarquer que ce raisin présente une importante particularité (précocité très grande).

Il y aurait lieu d'examiner s'il est transportable, afin de le faire connaître comme raisin de table.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Au Lycée Gambetta

M. Vidal, professeur de seconde est nommé professeur de première en remplacement de M. Gentil nommé à Montauban.

M. Poux, professeur de troisième est nommé professeur de seconde.

Fête votive

Dimanche et lundi a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé la fête du quartier des Petites Boucheries. C'est la première fête votive de l'année.

Excellemment organisée, elle a obtenu un vif succès, car durant ces deux soirées une foule nombreuse n'a cessé de circuler sur la place.

Danseuses et danseurs s'en sont donné à cœur joie aux sons d'un brillant orchestre.

Les organisateurs de la fête des Petites Boucheries méritent de vives félicitations et de sincères remerciements pour les deux excellentes soirées qu'ils ont procurées à la jeunesse du quartier.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

SECTION DU LOT ET DE PADIRAC

Voici le programme des excursions qui auront lieu dans les vallées du Lot et de l'Aveyron du 4 au 8 septembre 1905.

Excursion préliminaire. — Les personnes prenant part à l'excursion, et pouvant disposer de la journée du dimanche 3 septembre, pourront en profiter pour visiter Villeneuve-sur-Lot et Penne d'Agenais, d'où elles gagneront Monsempron-Libos, sous la conduite de M. le docteur Cayla, délégué à la direction centrale qui les recevra la direction matin à Villeneuve-sur-Lot, Hôtel Gache, 17, rue Cassini-neuil.

Rendez-vous général à Monsempron-Libos, gare de bifurcation sur Cahors de la ligne Paris-Agen ; où les excursionnistes pourront arriver soit dans la soirée du dimanche, soit dans la matinée du lundi 4 septembre aux heures suivantes :

Ligne de Paris-Périgueux-Le Buisson : Express, 6 h. 53 Omnibus, 7 h. 45. — Ligne d'Agen, 7 h. 45. — Ligne de Cahors, 7 h. 35.

Observation. — Les excursionnistes devant arriver à Libos le dimanche soir, sont priés de le spécifier pour qu'on puisse retenir le nombre de chambres nécessaires à l'hôtel Delrieu et d'indiquer en même temps s'ils y prendront le repas du soir.

Lundi 4 septembre. — Départ de Libos en voiture, à 8 h. 1/2 du matin pour Puy-l'Évêque, avec arrêts à Fumel, Bonaguil et Duravel.

Fumel. — Importants établis-

sements métallurgiques. Beau château dominant le Lot.

Bonaguil. — L'un des premiers châteaux construits d'un seul jet (1450-1480) pour résister à l'artillerie, et offrant le type le plus intéressant que possède la France, de ce genre de construction militaire. (Déjeuner à Bonaguil).

Duravel. — Ruines gallo-romaines. Belle église romane avec crypte.

Diner et coucher à Puy-l'Évêque.

Mardi 5 septembre. — Départ en chemin de fer pour Luzech à 8 h. 25. Arrivée à 8 h. 50.

Visite de Luzech et de ses environs. — 10 h. 3/4, déjeuner. — Midi 1/4, départ en voiture pour Cahors avec arrêt à Mercuès pour la visite du château, résidence des évêques de Cahors, dans une magnifique position.

4 h. : arrivée à Cahors. — Visite de la ville et de ses monuments. — Dîner et coucher à Cahors.

Mercredi 6 septembre. — Dans la matinée, suite de la visite des monuments de Cahors.

9 h. 45. — Départ en chemin de fer pour Montauban, où l'on arrive à 11 h. 19.

Après le déjeuner, visite de Montauban, et facilité de quelques heures de repos.

Dîner et coucher à Montauban. Jeudi 7 septembre. — 7 h. 12 : Départ en chemin de fer pour Brunquel où l'on arrive à 7 h. 53 ; une heure sera consacrée à la visite du bourg et du château.

9 h. : départ en voiture pour Cordes. Très belle route dominant les gorges de l'Aveyron, et traversant la forêt de Grésigne.

Midi : Arrêt à Vaour pour le déjeuner. (Donjon du XIII^e siècle).

Cordes, l'une des villes les plus intéressantes du midi de la France par sa situation et ses nombreuses maisons du moyen-âge.

De Cordes à St-Antonin, où l'on arrivera vers 7 h. 1/2.

Dîner et coucher à St-Antonin. Vendredi 8 septembre. — Avant le départ, on visitera l'Hôtel-de-Ville (XIII^e siècle) et les vieilles rues de St-Antonin.

8 h. 24 : Départ en chemin de fer pour Villefranche, avec arrêt de 9 h. 25 à 2 h. 10 à Najac, pour la visite du bourg et du château.

Dislocation. — Départs : sur Capdenac, Brive, Paris, omnibus, 8 heures ; express, 11 h. 24 du soir.

Sur Lexos-Toulouse, 10 h. 2.

Les adhésions devront être adressées au plus tard le 25 août, à M. le docteur CAYLA, 31, avenue de Neuilly, Paris, ou à M. E. Depeyre, 53, boulevard Gambetta, Cahors.

Les personnes qui ne voudraient pas suivre tout le programme, sont instamment priées d'indiquer très exactement la partie de l'itinéraire qu'elles veulent effectuer, en spécifiant les repas auxquels elles prendront part, et les chambres qu'elles devront occuper.

Les excursionnistes désireux de suivre l'excursion, soit en bicyclette, soit en voiture automobile leur appartenant, sont priés de le spécifier.

N. B. — Il sera loisible à toute personne de venir se joindre à l'excursion pour une partie seulement du programme, une demi-journée, une journée, un repas. Dans ce cas il serait bon d'aviser le chef de l'excursion, M. Depeyre, 53, boulevard Gambetta, à Cahors).

Postes

L'établissement de facteur-receveur de l'Hôpital St-Jean ouvrira le 16 août courant.

Il desservira la commune de Sarrazac.

En conséquence, les lettres et objets de correspondance à destination de Sarrazac, devront porter « par l'Hôpital St-Jean ».

Concours de pouliches

Aujourd'hui, à deux heures, dans la Chartreuse, a eu lieu le concours des pouliches.

Tribunal correctionnel

Audience du 7 août 1905

PRESTATION DE SERMENT

Au début de l'audience le Tribunal reçoit le serment de M. Dalat Philippe nommé chef cantonnier à Limogne.

VAGABONDAGE

Le sieur Castalano Joseph, âgé de 31 ans, sujet italien, inculpé de vagabondage est condamné à 8 jours de prison.

PROCÈS DE PRESSE

Le Tribunal sur la demande des parties, renvoie au 26 août l'affaire en diffamation intentée au Quercinois.

VOL

Le sieur Brunet Eugène, âgé de 27 ans, cultivateur à Marminiac est inculpé du vol d'une auge et de plusieurs échelles.

Après l'audition de cinq témoins et la plaidoirie de M. de Valon pour Brunet, le Tribunal condamne celui-ci à 6 jours de prison mais le fait bénéficier de la loi de sursis.

CHASSE

Pour chasse en temps prohibé, les nommés Joany Louis âgé de 46 ans cultivateur à Sennillac, Tressens Jean,

agés de 55 ans, cultivateur à Gindou et Valadié Pierre âgé de 54 ans, carrier à Cassagnes, sont condamnés à 50 fr. d'amende chacun.

COUPS ET BLESSURES

Le nommé Boutardon Antoine-Jules, âgé de 38 ans, journalier à Puy-l'Évêque, inculpé de coups et blessures est condamné à 8 jours de prison (Loi Béranger).

COUPS

Le sieur Balaguérie Antoine, âgé de 28 ans, portefaix à Cahors inculpé du délit de coups s'entend condamner après l'audition de 2 témoins à 1 mois de prison.

VOL

La nommée Malvy Amélie, épouse Lafage, âgée de 28 ans, ménagère à Mauroux, se présente devant le tribunal sous l'inculpation de vol ou recel d'une somme de 300 fr. au préjudice du sieur Philip, demeurant au même lieu.

Après l'audition de 2 témoins et la plaidoirie de M. de Valon pour Amélie Malvy, celle-ci est condamnée à 45 jours de prison.

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Les maîtres et les élèves de nos écoles publiques nous ont offert dimanche 30 juillet une matinée récréative des plus réussies. La population tout entière, on peut bien le dire, avait répondu à leur gracieuse invitation, car il est bien peu de familles qui n'y fussent représentées. Remarqués dans l'assistance : M. le maire, plusieurs conseillers municipaux et la plupart des fonctionnaires de Lalbenque.

La réunion a débuté par une causerie de M. Lugol, l'excellent directeur de notre école, sur la mutualité scolaire, causerie qui eut le double mérite d'être brève et extrêmement claire. Le sujet ne se prêtait guère, d'ailleurs, aux digressions attachantes et le conférencier a simplement et intelligemment atteint le but qu'il s'était proposé : faire connaître à ses auditeurs les immenses avantages de cette œuvre de solidarité.

Aussitôt après, garçons et fillettes sont entrés en scène, et, durant deux heures, nous ont alternativement charmés, les premiers parles saynètes et monologues comiques qu'ils ont débités avec un entraînement endiablé ; les seconds par leurs chants dont nous avons admiré l'ensemble et le sentiment des nuances, et enfin par une petite pièce tour à tour comique et sentimentale où nos jeunes comédiennes se sont montrées ravissantes de drôlerie et d'émotion.

Nos félicitations aux maîtres et aux élèves ; nos remerciements à M. Lugol pour les quelques réunions qu'il nous a données cette année, et à Mlle Combettes, notre nouvelle institutrice, qui a bien voulu cette fois — et si heureusement — joindre son talent et ses efforts à ceux de son collègue.

Lauzès

Foire du 5 août. — Aperçu de quelques prix :

Boeufs de boucherie, 34 fr. le quintal ; vaches grasses de boucherie, 28 fr. le quintal ; veaux de boucherie, 0 fr. 85 à 0 fr. 90 le kilo ; brebis et agneaux, 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilo.

Boeufs d'attelage, 600 à 800 fr. la paire ; bouvillons, 300 à 350 fr. la paire.

Poulets, 0 fr. 90 à 1 fr. ; canards, 0 fr. 70 ; lapins privés, 0 fr. 40, le tout le demi-kilo.

Oufs, 0 fr. 65 la douzaine.

Limogne

poser le contraire. C'est qu'on ne s'occupe pas de vous. Votre appréciation nous importera peu, tant que nous aurons la confiance du prolétariat.

BESSE,

Président du groupe « Le Proletaire », Cajar, le 4 août 1905.

Un journal de Cahors mentionnait hier la protestation prévue des comités de Gréalou et de Toirac contre les prolétaires de Cajar.

Il est écrit quelque part que les Larnaudeux commettront toujours des maladresses.

Le comité de Gréalou commente la qualité d'étranger de quelques membres du groupe.

D'abord, un industriel de Cajar semble visé. Il n'est pas de Gréalou ni de Cajar, il est exactement de quatorze kilomètres. En venant à Cajar, il a apporté du pain aux ouvriers qui sont très satisfaits et il a été le bienvenu.

Au point de vue politique, il combat à outrance le cléricalisme, au risque de recevoir des coups, lorsqu'il se rend bien compte que s'il fréquentait les milieux bien pensants il aurait les relations plus faciles et les Larnaudeux diraient de lui : C'est un ferme républicain.

Puis un ancien fonctionnaire dont tous se sont servis effrontément, à titre de reconnaissance reçoit aujourd'hui tous les coups venimeux des amis de Larnaude.

Enfin le président du groupe « Le Proletaire », le troisième étranger, il est originaire du Lot et est teneur à Cajar depuis quatorze ans. Appréciés comme nous devons le faire la valeur de ces arguments.

La loi fondamentale de la République française est formelle, si les prestataires de Gréalou voulaient en prendre connaissance, ils sauraient que les Français ne sont pas étrangers en France, et s'ils s'examinaient un peu, ils seraient confus. Leur état d'esprit est fait pour surprendre.

Le comité de Toirac est encore adoussé. L'adjoint de cette commune a rédigé des insolences qui ont franchi la rédaction de l'Union républicaine. Ah ! mon vieux Mazet où sont nos 25 ans ? Où est passée l'époque de nos premières rencontres ? Nous avions la belle ardeur et le front jeune ; nous saurons paraître sans laisser de traces. Aujourd'hui les années nous pèsent et pourquoi ne pas garder la dignité qui est la seule beauté de notre âge ? Un esprit nouveau que nous n'avons pas, vivifie la masse populaire qui se dresse contre nous parce que nous appartenons au passé dont le prolétariat ne trouve pas l'histoire.

Mais les violences et les injures ne sauraient arrêter cette évolution prolétarienne, et laissons des hommes plus virils aller vers l'idéal de la classe ouvrière. Ces hommes passent, mais nous avons bien passé !

PERPLEX.

Figeac

Enseignement primaire. — M. Robert, inspecteur primaire à Figeac, est nommé, sur sa demande, à Confolens.

Le départ de cet excellent maître sera vivement regretté par tous ses subordonnés et également par les démocrates de Figeac qui avaient su apprécier en lui un ferme républicain.

Commissariat de police. — M. Garrigue, commissaire de police à Sarlat (Dordogne), est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Dessières, nommé à Luçon (Vendée).

Tribunal correctionnel. — Audience du 5 août :

Joseph Galtie, 31 ans, de Bagnac, huit jours de prison et 5 fr. d'amende pour outrages aux agents de la force publique et ivresse.

Louis T., 22 ans, et Augustin D., 50 ans, d'Aynac, coups et blessures réciproques. T., ne comparait pas. Ils sont condamnés chacun à 16 fr. d'amende (loi Bérenger).

Ambroise L., 59 ans, et Justin C., 19 ans, du Bouysson, coups et blessures réciproques, sont condamnés à 16 fr. d'amende et tous les deux avec sursis.

Pierre M., 58 ans ; Paul M., 29 ans ; Elisabeth M., 24 ans ; Léopold M., 46 ans ; veuve M., née Lacan, 75 ans, d'Aynac, pour coups et blessures réciproques. Pierre M., et Léopold M., 25 fr. d'amende ; Pierre M. bénéficie de la loi Bérenger, les autres sont relaxés.

Jean C., 56 ans, femme C., 50 ans, et Eugène M., 22 ans, de Prendéigne, pour coups et blessures réciproques, Jean C., et la femme C., sont relaxés, M. est condamné à 25 fr. d'amende (loi Bérenger).

Fêtes sportives. — Les grandes fêtes sportives qu'organise le Vélo-Sport figeacois pour le 20 août, sont renvoyées au dimanche 27 août. Les Sociétés qui voudraient assister à ces brillantes fêtes sont priées d'adresser leur adhésion au secrétaire général du V. S. F.

Un banquet fraternel aura lieu ce même jour ; les inscriptions sont fixées à la somme de 2 fr. 50.

Aynac

Monsieur le comte de Toulouse-Lautrec.

Monsieur le comte, Puisque vous me faites l'honneur d'une réplique que j'ai lu avec plaisir dans le Journal du Lot du 23 juillet, ce qui me prouve que j'ai touché la corde sensible, veuillez me permettre,

quoique je ne sois pas de taille ni assez instruit pour entamer une discussion avec vous, de vous causer un instant.

Je vous accuse à la légère, dites-vous. Selon moi, quand on accuse on précise les faits, tandis que moi je ne fais qu'une simple remarque que je crois juste, et beaucoup de gens le croient avec moi. Tant mieux si je me suis trompé, tant mieux si au lieu de 800 fr. vous avez 1.000 francs d'économies ; ce ne sera que du profit pour la commune.

Mais, malgré vos affirmations, mon esprit sur ce point tend toujours vers le doute. Que voulez-vous ? vous ne devez pas plus que vos prédécesseurs avoir des procédés meilleurs pour économiser si vite que ça.

Quant au pont de Pratmary, il est situé sur un chemin qui se perd dans les bois et ne peut guère être d'utilité publique ; il ne dessert que deux ou trois propriétaires tout au plus, ce qui n'est pas une partie bien importante de la commune ; mais passons là-dessus, puisque cela vous gêne.

Vous vous plaignez de ce que je dise qu'on vous voit rarement à Aynac ; y êtes-vous venu bien souvent depuis que vous êtes maire ? Deux ou trois fois, je le répète. Est-ce parce que vous y êtes en ce moment pour y faire une saison bien courte probablement, huit ou quinze jours peut-être, que vous pouvez bien connaître les besoins de la commune et être à la disposition de vos administrés ?

M. Vayssières, quoique vous en disiez, il ne faut pas que cela vous froisse, malgré qu'il fut, selon vous, fort éloigné de la mairie (1 kilomètre 500 tout au plus) est né dans la commune, il y habite constamment et doit, par conséquent être plus au courant que vous des besoins de ses administrés.

Je n'ai pas à m'occuper des difficultés qui pourraient parfois être s'élever entre vous et M. Vayssières, mais je dois selon toute ma conscience dire la vérité.

Vous avez, dites-vous, des intérêts dans la commune : cela est juste, cela était d'ailleurs indispensable pour votre élection ; mais ces intérêts datent-ils de bien avant les élections.

Vous nous annoncez aussi qu'à l'avenir vous serez plus ouvert à Aynac ; tant mieux, on vous verra avec plaisir, car nous ne combattons pas les gens, nous luttons seulement pour les principes et quand vous serez parmi nous, nous pourrions vous apprécier à votre juste mérite.

Quant à M. l'adjoint, ne prétendez pas, je vous en prie, qu'il abandonne ses terres pour occuper ses fonctions, car si nous comprenons qu'il remplisse ses fonctions d'adjoint, nous trouvons étrange qu'il serve de secrétaire ; de cette façon il y aurait toujours quelqu'un à la mairie ; dans tous les cas, votre adjoint est un homme extraordinaire pour occuper trois postes à la fois !!

Quant à l'ancien secrétaire, vous avez beau dire, il était presque constamment à la mairie ; d'ailleurs ses fonctions d'instituteur ne lui permettraient guère de s'absenter et s'il allait de temps à autre à la Galabertie visiter sa propriété, les affaires municipales n'en ont jamais souffert.

A l'avenir, M. le comte, quand vous désirerez m'adresser une réplique, vous n'aurez, j'espère, nul besoin d'avoir recours aux grands moyens, le Journal du Lot est je crois d'assez bonne foi pour insérer votre défense sans pour cela avoir recours à la loi.

Veuillez agréer, Monsieur le comte, les meilleurs sentiments d'un sincère républicain.

DURAPIAT.

Assier

Election municipale. — Une élection complémentaire a eu lieu dimanche.

M. Doucet, républicain radical a été élu, mais non proclamé, ce qui est étrange ! Espérons que le Conseil de Préfecture rétablira sans retard cette... omission.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil du 15 au 31 juillet 1905. — Naissances : Lavergne Elie, aux Lavandes, — Bourdeix Juliette-Marie-Suzanne, boulevard de la Sous-Préfecture. — Lamouroux Marie, au Verdé-Bas. — Bessac Yvonne à Labio.

Mariages : Courbès Jean-Baptiste-Michel, charbon 26 ans, de Gourdon et Tracon Eugénie, sans profession, 24 ans de Gourdon.

Décès : Montméza Louis, cultivateur, 53 ans à Valenty. — Touriol Antoine, cultivateur, 77 ans, à Costerasté. — Bouyjon François, sans profession, 70 ans, veuve Joyeux (hospice). — Clavel Gabriel liquoriste, 54 ans, rue du colonel Jaubert. — Villard Pierre sans profession, 48 ans (hospice). — Cayre Catherine, sans profession, 35 ans épouse Meynen (hospice).

Gramat

Courses. — Les courses de dimanche ont été très belles et très réussies. Le temps a particulièrement favorisé cette journée sportive.

Une foule considérable, venue de tous

les environs, se pressait sur le champ de courses.

Ussel

Distribution de prix. — Dimanche 6 août a eu lieu la distribution des prix à l'école de garçons.

Une foule considérable avait tenu à prendre part à cette fête de famille organisée par les soins de notre dévoué maître d'école.

Lecture est donnée tout d'abord d'une lettre de M. Coulon, adjoint au maire de Saint-Germain, président, qui n'avait pu s'y rendre pour cause de maladie.

Le directeur de l'école passe alors la présidence à l'honorable M. Rajade, adjoint au maire à Ussel, membre honoraire de la Mutualité scolaire, délégué cantonal, puis il présente quelques vœux sur le mutualisme, les retraites pour la vieillesse :

Mes enfants,

Ce n'est pas tout à fait à une réjouissance qu'on a songé à vous inviter aujourd'hui : le deuil dont la commune vient d'être frappée en la personne de son maire vénérable, nous fait un devoir à tous d'écartier du programme tout ce qui aurait pu donner à cette réunion l'entrain qui lui conviendrait.

L'année dernière, on se le rappelle, il vous fut offert quelques prix dus à la générosité d'un de vos compatriotes, l'honorable M. Auricoste, directeur de l'Office colonial : on ne saurait mieux le remercier qu'en essayant de perpétuer l'heureuse idée de récompenser votre travail dans une certaine mesure. Nous ne saurions mieux, d'autre part, rendre hommage à la mémoire de celui, qui se trouvant à la tête de cette commune fit tous ses efforts pour ouvrir à vos jeunes intelligences les portes de cet humble mais élégant sanctuaire, qu'en essayant de vous y attacher fermement.

Et puis ce vous est une occasion de plus de venir vous asseoir ici côte à côte au foyer de la fraternité.

Je vous ai souvent dit que nous formions ici comme une nombreuse famille ; vous savez combien je tâche d'apporter dans mes fonctions la sollicitude et les soins les plus paternels. Ceux d'entre vous qui sont en âge de le reconnaître témoignent d'une réciproque de sentiments que je loue sincèrement et du fond du cœur.

Tout ceci est au mieux, seulement l'heure de séparation sonne tantôt pour l'un tantôt pour l'autre. Le champ de votre existence s'élargit, le foyer de l'école fait place à celui de notre chère France quand en vous l'écolier se transforme en soldat puis en citoyen ; vous ne tardez pas ensuite à prendre place au grand concert de l'humanité ; et pour peu que votre âme soit restée ouverte à la raison, à la bonté — vous voyez des frères bien au-delà de votre toit, bien au-delà de votre province, vous loin même que les frontières de notre pays, en tout vos semblables, quelle que soit sa nationalité.

Qu'aucun ne vous laisse indifférent, à moins qu'il ne soit indigne ; tendez à tout malheureux une main secourable. Vous le pourrez, et au lieu de sacrifier à ces procédés fraternels, vous ne ferez qu'en tirer avantage si vous ne perdez pas de vue les avantages du mutualisme, une des formes les plus recommandables de l'action commune.

Il a déjà fait parmi vous un certain nombre d'adeptes, et il faut espérer que ce nombre ira toujours croissant de quelques nouvelles unités ; que cette mutualité scolaire dont on a fêté ces temps-ci le 25^e anniversaire dans toute la France, trouvera ici un contingent digne des 700.000 jeunes adhérents qu'elle compte déjà dans les diverses sections.

Faut-il vous en rappeler les caractères essentiels ? Ils méritent toute votre estime, mes enfants, ainsi que l'entière considération de vos parents. Une mutualité scolaire est à la fois une œuvre d'éducation et d'intérêt. D'éducation, en ce sens qu'elle initie l'enfant à l'esprit de solidarité, à la pratique de l'épargne, d'intérêt, en ce qu'elle lui vient en aide en cas de maladie, en ce qu'elle pose les premières bases d'une retraite pour la vieillesse, engageant ainsi les jeunes mutualistes à persister dans la bonne voie. Les enfants ne sont-ils pas comme des voyageurs qui ne connaissent pas leur chemin : il faut le leur indiquer. Au point de vue de l'existence matérielle, on peut considérer deux issues : celle de la misère dont l'état lamentable n'inspire pas toujours assez de charité, et celle de la sécurité, de l'aisance qui est le plus solide bâton de vieillesse.

En supposant même la plus grande clairvoyance dans l'esprit de charité, fera-t-on jamais le bonheur d'une personne ainsi secourue, qui n'a rien d'assuré en somme pour le lendemain, qui en tout cas se trouve dans une situation inférieure et tout à fait dépendante ?

Est-ce qu'enfin certaines cruautés de langue ne font pas payer parfois jusqu'à usure les largesses de la main ?

On le voit, cette œuvre se recommande à vous surtout dont la fortune est modeste, aux humbles, sans pour cela cesser de se recommander à tous les autres, car les beaux jours sont sujets à infidélité. L'Etat l'a si bien compris qu'il associe ses efforts à ceux des sociétés en versant tous les ans à leur compte une certaine somme.

Ce qui augmentera considérablement la force de ces mutualités qui ont leur siège au chef-lieu de chaque arrondissement, c'est qu'elles vont se fédérer, s'unir de façon à ce qu'aucune ne soit désormais en danger de succomber sous le poids de charges momentanément excessives.

Toute incertitude doit donc disparaître au sujet des versements effectués ; et le rouge de l'indignation monte au front des consciences honnêtes, des esprits droits, lorsque les cris de jaloux détracteurs sèment la suspicion ou la haine contre de si nobles entreprises ! Il semble que ceux qui s'estiment à

l'abri du besoin prennent plaisir à contempler un peu de misère. Mais enfants, vous connaissez plus tard ces natures d'êtres, et si, comme nous sommes en droit de l'espérer, chacun peut par son travail, grâce aux soins d'un Etat démocratique et humanitaire, s'assurer le pain de ses vieux jours, vous leur direz qu'elles ont, dans leur intérêt, trompé scandaleusement leurs semblables et vous leur voudrez votre plus profond mépris.

D'ici là continuez à vous instruire pour mieux défendre vos droits, pour contribuer avec plus de force à la disparition des derniers privilèges, à la réalisation, à l'affermissement de la République populaire et réformatrice.

La parole est ensuite à Monsieur le Président, qui prononce l'allocation suivante :

Mes enfants, Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi vous dire tout d'abord que je regrette d'avoir à siéger ici à la place de l'honorable président M. Coulon, adjoint au maire de Saint-Germain, qui a été retenu chez lui pour cause de maladie.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux de pouvoir disposer de la parole pour vous intéresser tous ; je vais néanmoins user de mes humbles moyens pour formuler quelques simples conseils.

Comme on vient de vous le dire, l'école est une famille qu'il ne faut pas, mes enfants, vous hâter de désertir. Songez bien que c'est ici surtout que se nourrit votre esprit, que vous acquérez les plus indispensables connaissances, celles dont tout homme a besoin aujourd'hui, plus que jamais, car la vie devient dure et difficile.

On a beau dire que l'instruction ne sert de rien, qu'il n'est pas utile d'apprendre tant de choses, arithmétique, histoire, géographie, le besoin de savoir se fera toujours sentir en vous, et ce que vous regretterez ce sera, croyez-le, de n'avoir pas assez appris.

Si, plus tard, vous ne retirez pas de vos champs les plus belles récoltes, si vous ne pouvez pas arriver à occuper une situation administrative, ce sera toujours faute d'instruction. Si vous deviez de malhonnêtes gens, ce serait encore faute d'instruction et d'éducation ; l'ignorance est la source de l'erreur et l'erreur peut engendrer le crime.

Une dernière raison, très importante celle-là, pour laquelle vous devez chercher à connaître le plus possible, c'est la fonction qui incombe à chacun de vous en tant que citoyen d'un pays libre, d'un pays où les charges de l'Etat ne vont pas à la seule grandeur, à la noblesse, mais à la mérité. Ce mérite, ce désintéressement, qui font de nous des plus dignes représentants, il faut savoir les reconnaître au besoin et les distinguer des tours flatteurs et dangereux par lesquels ceux qui voudraient revenir au vieux temps, essayent d'entraîner à l'ancienne servitude.

Jeunes gens, nous sommes souverains, nous avons acquis le droit et la faculté de diriger nos affaires nous-mêmes, il vous appartient de les conserver et même de les étendre. Pour cela, instruisez-vous et unissez-vous à moi pour remercier bien sincèrement ce maître dévoué qui, par tous les moyens, en ne reculant devant aucun sacrifice, travaille si ardemment à faire de vous une génération d'honnêtes gens et de bons citoyens.

Au cours de la distribution des prix, les enfants rendent avec expression et sûreté d'intéressants morceaux de poésie. Une mention spéciale est due cependant à l'élève Magot, qui donna « L'Anglais et les Moustiques » avec une habileté et un flegme qui répandit l'humour dans toute l'assistance.

La séance fut alors levée sous l'effet d'une satisfaction générale.

En somme, la population a passé un heureux instant : elle tient à témoigner publiquement de sa reconnaissance à l'éducateur de ses futurs citoyens.

LA SURPRISE D'UNE SOURDE

Le boulevard de Strasbourg a été mis en émoi hier par un accident bien curieux : une dame Bridet, âgée de 35 ans, que tout le monde savait très sourde, à la suite d'une méningite, étonnait ses voisins par la subtilité de son ouïe subitement recouvrée.

Or, il résulte que ce fait est loin d'être étrange, car Mme Bridet avait demandé dernièrement à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, à Paris, un exemplaire du Journal la Médecine des Sens, qui est envoyé gratuitement, du reste, à toute personne qui en fait la demande afin de faire connaître l'action guérissante de l'Audiphone invisible à tous les sourds. Puis, cette dame porta ce merveilleux appareil durant un mois et s'aperçut avec surprise que sa dureté d'oreilles disparaissait comme par enchantement. Elle a si parfaitement retrouvé l'ouïe que nul ne peut supposer maintenant qu'elle a été privée d'entendre pendant bien des années.

Bulletin Financier

La Semaine commencée dans d'excellentes conditions comme affaire et comme tenue des cours. Le mouvement persistera-t-il ? on paraît le croire en Bourse car les demandes ont été très suivies et cela sur l'ensemble des valeurs.

Notre 3 %, a passé de 99,62 à 99,75 ; l'amortissable clôture à 99,70.

Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est à 715 ; le Crédit Lyonnais à 1119.

La Banque Centrale Mexicaine s'est négociée à 467 et 470 fr. Peu de change-

ment dans la tenue de nos chemins ; le Lyon cote 1875 et l'Orléans 1488.

Le Suez finit à 4420 ; le Rio s'est élevé à 1692.

L'Extérieure est en hausse à 91,35 ; l'Italien vaut 105,10 ; le Portugais, 68,85 ; Le Russe consolidé reprend à 87,85 ; le 3 %, 1891 à 74,50.

Le Turc finit à 90,65 ; la Banque Ottomane, 596. En Banque, la Saint-Raphaël Quinquina très ferme à 143 fr.

Bibliographie

Prime gratuite à tous nos abonnés Pour recevoir gratis et franco pendant un mois le superbe Magazine illustré

Madame et Monsieur

Il suffit à nos abonnés d'envoyer leur bande sous enveloppe ouverte affranchie à cinq centimes, 3, Rue Rossini, à Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Roquette, Paris, 6^e. — Sommaire du 6 Août 1905.

Nœla : Courrier du dimanche. — Jean Barancy : Belle-Bellotte — Jane de la Vaudère : L'Expulsée (suite). — Marcel Prévost : L'automne d'une femme (fin). — Capitaine Danrit : La guerre fatale (suite). — Marc Mario : Femme d'officier (suite). — Emmanuel Gallus : La Tare (suite). — Variétés.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON SOMMAIRE DU 6 AOUT 1905

Texte : Notes de la Semaine : Autour du Shah, Le Bonhomme Chysale. — Etudes et Portraits : Ziem, l'homme, Jules Claréte ; L'Artiste, Léon Plea. — Croquis d'été : Moulins à vent, Séverine. — Echos de Paris, Sergines. — Poésies, François Coppée ; Jacques Normand. — Le livre du jour : La soldate, Georges d'Esparsès. — Causerie théâtrale : Réflexions sur l'Art dramatique, Julia Bartet. — Pages oubliées : La fête des vigneronnes, Edouard Rod. — L'Art de la Prose : Le Style Louis XIV, Gustave Lanson. — Revue des livres : Le « Partage de l'enfant », par Léon Daudet, Adolphe Brisson. — Les conseils de la Cousine : La vertu du peuple Suisse, Cousine Yvonne. — Mouvement scientifique : L'eau de mer, Henri de Parville. — Un gentilhomme, roman, Albéric Chabrol.

Gravures : Une Artiste décorée : Mme Julia Bartet. — La nouvelle galerie du Petit Palais : Deux tableaux de Ziem ; Portrait de Ziem. — La fête des vigneronnes à Vevey : Cinq photographies ; Portraits de MM. René Morax ; Jean Morax et Gustave Doré.

Musique : La fête des vigneronnes (Chant du Sémur). Paroles de René Morax ; musique de Gustave Doré.

Supplément La « Femme » : Causerie sur la Coupe ; Nos enfants ; Propos du docteur ; Recettes de la Ménagère et Recettes de Cousine ; Nos primes.

Abonnements : FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 40 fr. par an. UNION POSTALE : 42 francs 50 par an. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2523 du 5 Août 1905

La grande semaine maritime française : Côte de course prêt à hisser son « Spinnaker ».

Paris : Le tirage de la loterie de la presse, au Crédit Foncier.

Les concours du conservatoire : Opéra-Comique. — Opéra. — Tragedie-Comédie. — Portraits des Lauréats.

Belgique : L'exposition des œuvres de Jordens, à Anvers.

Russie : Les futurs électeurs. La Sardaigne : Vue de Cagliari. — Tombeau de Cassius-Philippus. — Amphithéâtre romain. — Vues d'Ozieri. — Oristano : La rue des Potiers. — Femmes de Millis, de Sassari et de Bono. — Paysage et vue de Naoro. — Cimetière de Burgos. — Environs de Sennori.

Marseille : Funérailles des victimes du « Farfadet ». Le Mont-Dore : Une représentation de « Mireille » au Théâtre de Verdure. Sports : Yachting-Automobile Les courses de Trouville. — Le « Diétrich », la « Rapière » La foue sur la jette, etc. Le Raid National Hippique : Le capitaine de Champavin, vainqueur. Les vainqueurs du Tour de France 1905. Nouvelle : Ma chambre, par le Baron de Maricourt (Illustration de Vaccari).

Echecs par M. D. Janowski — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

ENTREPRISE

TRAVAUX DE PLÂTRERIE

M. MORCQ Adolphe, Jeune, rue du Portail-Alban, n° 10, successeur de M. François LESCALE, a l'honneur de faire connaître aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui, que tous les travaux qui lui seront confiés, seront exécutés avec le plus grand soin et aux

Prix les plus modérés

C'est pitit de voir

LES TOURMENTS

qu'endure
LE PAUVRE BÉBÉ
dont les DENTS cherchent à percer et
LES ANGOISSES QUI ÉTREIGNENT SA TENDRE MÈRE
Chères mamans, il peut vous paraître malaisé, c'est certain,
D'AIGUISER L'APPÉTIT de votre enfant que la chaleur accable, de
LUI FAIRE DIGÉRER le peu de nourriture que vous croyez pouvoir lui donner ;
CE RÉSULTAT EST, CEPENDANT, BIEN FACILE À OBTENIR !

L'Emulsion Scott

À l'huile pure de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, GRÂCE A SON PROCÉDÉ DE PERFECTIONNEMENT DE FABRICATION, peut être prise pendant les plus fortes chaleurs

SANS LE MOINDRE DÉRANGEMENT D'ESTOMAC, même par le bébé le plus délicat ; il n'en serait pas de même, soyez-en sûres, avec l'huile ordinaire ou les mauvaises émulsions vendues au rabais. Commencez donc dès aujourd'hui

UN SÉRIEX TRAITEMENT avec l'Emulsion Scott et c'est bientôt que cesseront les souffrances de votre bébé.

CE SERA LA FIN DE VOS ANGOISSES !

Si toutefois, auparavant vous désirez essayer l'Emulsion Scott et à cet effet, en recevant un échantillon, envoyez-nous 0 fr. 50 de timbres-poste en mentionnant le titre de ce journal.

EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.

ECZÉMA

L'eczéma est une inflammation superficielle de la peau, ayant son siège dans le derme et dans l'épiderme.

Son évolution comprend trois périodes : **vesiculation, sécrétion, desquamation.**

Il est hors de doute que l'eczéma est une maladie d'origine parasitaire, essentiellement auto-inoculable et transmissible par contagion. Puisque le **morocquo** constitue lui-même l'eczéma, c'est à la destruction de ce parasite que doit tendre l'effort thérapeutique. Dans cet ordre d'idées, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que le remède spécifique est trouvé. C'est le **Traitement Prodermos N° 2**, dont l'efficacité est telle qu'en quinze jours l'eczéma le plus rebelle, le plus étendu, ne laisse pas la moindre trace. Le **Prodermos N° 2** est en vente chez **SOUCHEVRE**, pharmacien, 118, Avenue de Villiers, Paris. Téléph. 543-81. Prix : 10 fr. franco.

AVIS IMPORTANT

Nous informons nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies que le célèbre spécialiste M. GLASER, à Courbevoines-Paris, fera l'application de ses ceintures sans ressort pour la guérison des Hernies à Cahors, le 11 Août, Hôtel des Ambassadeurs ; à Figeac, le 12 Août, Hôtel des Voyageurs.

Nous engageons vivement les intéressés à en profiter.

Pomme de Terre Hâtive

La succulente

VARIÉTÉ HOLLANDAISE

CULTIVÉE PAR M. VAN WEILZ

Pour la faire connaître et la propager, voulez-vous recevoir gratis et franco 5 litres de plant, récolte 1905 ? Envoyez votre nom et votre adresse à M. PAMART, à Compiègne (Oise). Joindre timbre 0 fr. 15 pour la réponse.



L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton « Les drames du Cœur ».

Ville de Cahors

FÊTES DE CHARITÉ

Des 15-16 OCTOBRE 1905
SOUS LE HAUT PATRONAGE DES
Autorités Civiles & Militaires & de la Municipalité de Cahors

Grande Tombola

Au Bénéfice des Pauvres
(Autorisée par arrêté ministériel)

Gros Lots : **Automobile** **Chambre à Coucher**
Salle à Manger **MACHINE A COUDRE**
 Bicyclette
 & quantité d'autres Lots

Prix du Billet : **0.50 centimes**

En vente dans les principaux Bureaux de Tabac de Cahors & de la Région
Les personnes désireuses de placer des Billets peuvent dès à présent les demander à **M. DULAC**,
négociant, rue du Lycée, ou à **M. GIRMA**, libraire-éditeur, Bd Gambetta, Cahors.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.

Sang

Le sang, c'est la sève du corps, c'est le liquide le plus important de l'organisme ; quand on manque de sang, ou quand le sang est pauvre, on est anémique, c'est-à-dire on est pâle, faible et sans force. Une personne anémique n'est jamais belle, ni bien portante. Le sang est formé par la digestion des aliments. L'anémie provient toujours des désordres de l'estomac, du manque d'appétit, ou de l'insuffisance de nourriture causée par les digestions incomplètes. Il n'y a donc qu'un seul moyen de guérir l'anémie, c'est de régénérer l'estomac, c'est de le changer, afin qu'il puisse faire du sang avec ce que nous mangeons. Le meilleur médicament à prendre pour faire changer la nourriture en sang et en force est les **POUDRES DE COCK**. Les **POUDRES DE COCK** font manger, elles font digérer et convertissent ainsi en sang et en vigueur les aliments que nous prenons. C'est le remède pour les pâles couleurs, pour toutes les faiblesses organiques et pour toutes les personnes qui se développent difficilement. Essayez donc. C'est la guérison qui s'offre à vous. Aussitôt vous irez mieux et bientôt vous serez guéri. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies ou 2 fr. 60 en mandat-poste adressé à **MM. DE COCK** et C^e, pharmaciens à Jeumont (Nord).

Chemins de fer d'Orléans

FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 août 1905

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour
A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets Aller et Retour, à prix

réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du vendredi 11 au dimanche 20 août inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du lundi 21 août.
Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 21 août.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bonnysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

LA NORWICH UNION
La plus ancienne Co^e Vie du Monde
Bénéfices et Intérêts garantis ;

LA COMMUNAUTÉ
La plus importante Mutuelle pour l'acquisition en commun de valeurs à lots garanties ; après 5 ans. Demandent Agents dans arrond. et communes. Ecrire Inspecteur, à Feyzin (Isère).

JEUNE HOMME 18 ans, ayant bonne instruction primaire, demande place. Excellentes références. S'adresser au bureau du journal.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 21

LES OUBLIETTES
DU
VIEUX LOUVRE
PAR
Henri AUGU
X
Méphistophélès

« Olivier de Daim ne songera pas à vous chercher au prieuré, si vous croyez devoir vous y retirer vous-même. Au nom détesté du barbier, le fils adoptif de maître Coictier avait fait un mouvement, ses sœurs s'étaient fortement contractées. Marcel n'était plus le même, et, à l'aspect de ce visage transformé le docteur noir recula. Au lieu du blond et doux jeune homme qui, devant la boutique du mercier, lui avait arraché ce mot : Étang ! il parut tout à coup au docteur qu'il voyait encore en sa présence la face du connétable de Saint-Pol, au moment où celui-ci s'écriait en parlant du roi. Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

« Je lui porte une haine mortelle ! » C'étaient les mêmes traits crispés, le même regard, le même front menaçant, sauf la chevelure. Le jeune étudiant avait salué et disparu. — J'éclaircirai ce mystère, se dit le maître de Méphistophélès. Il appela : — Wagner ! — Voilà, maître, répondit une voix grêle derrière une cloison. — Demain soir, tu m'amèneras le fils du bidault de St-Jacques coûte que coûte. — Simon, le fils de maître Guelle, est un vauprien qui hante les Mauvais-Garçons. — Raison de plus, dit vivement le docteur, il faut qu'il vienne me consulter. — Nous tâcherons qu'il vienne. Le docteur noir alla retrouver ses trois laborieux aides dans la chambre des livres. L'écolier de Cluny s'était dirigé en toute hâte vers la rue Clôture-Saint-Catharina, dont on a fait cuture, par corruption. Cette rue était bordée d'hôtels, entre autres précisément celui de St-Pol. Près de tous ces hôtels avaient leurs jardins et c'était à la porte de l'un de ces jardins qu'il devait frapper. Marcel marchait dans les rues obscures, la main sur sa précieuse dague à

rencontrés à cause des mauvaises rencontres à redouter après le couvre-feu. Tout-en marchant, il songeait à Marie. Pauvre et chère enfant ! qu'était-elle devenue ? Dans quel dessein l'avait-on enlevée. Pour qui lui avait fait supporter, les effets d'une rancune qu'elle ne méritait pas ? N'était-elle pas complètement étrangère aux événements du Louvre ? Peut-être gémissait-elle en ce moment au fond d'un cachot, en butte aux brutalités d'un grossier geôlier. A cette pensée, Marcel précipita encore sa marche. Dans sa lettre, la comtesse Irène lui parlait de Marie. Il allait avoir de ses nouvelles... XI La chambre de tapisseries Marcel se trouva bientôt devant la maison de l'étuviste Bardet et de la petite porte du jardin qu'il faisait face. Le jeune homme se souvint tout à coup que le connétable, en recommandant au magicien de lui envoyer l'écolier dont lui avait parlé ce dernier, avait également indiqué une porte de jardin vis à vis de l'étuve. C'était donc la même porte ? L'étudiant n'en voyait pas d'autre. A droite et à gauche courait un long mur, et à l'extrémité de ce mur, vers le Val

des Ecoliers et la rue de Torigny se dressait un sombre bâtiment qu'il crut reconnaître pour être celui de Saint-Pol. Il allait donc se trouver dans les jardins de cet hôtel ? Cela lui parut singulier. Dans l'étuve de maître Barbet, il y avait encore de la lumière, et l'on y entendait des voix de femmes assez nombreuses. Les étuves étaient les maisons de bains de cette époque, lieux de rendez-vous ordinaires des femmes. L'écolier frappa à la porte comme on le lui avait recommandé. Il se passa plusieurs minutes avant qu'on lui ouvrit. Un petit volet s'était entrebâillé à la maison de l'étuviste, et une tête s'y montra. N' reconnaissant un costume d'écolier de Cluny, grâce au rayon de lumière qui filtrait à travers la porte de maître Barbet, celle à qui appartenait cette tête disparut, sortit en tout hâte de la maison, pour courir à une entrée particulière des Tournelles. Là, au milieu des nombreux édifices qui composaient le vaste palais, elle gagna le retrait de l'une des filles du roi, Anne de France, mariée au sire de Beaujeu, et gratta à une porte. Bientôt elle fut en présence de la princesse qui lui demanda rapidement : — Qui est entré ?

— Un écolier de Cluny. — Encore ! Dès demain matin, Brigitte, tu avertiras le clerc mendiant. — Bertram doit justement venir demain au Val des Ecoliers. — Tu lui donneras cette bourse ; qu'il sache si cet écolier qui se rend chez le connétable n'est pas le même qu'il a vu entrer avant lui chez le docteur noir. Retournons rue Sainte Catherine. Marcel entendit enfin quelqu'un de l'autre côté de la muraille. Une voix qu'il reconnut demanda : — Est-ce vous ? — C'est moi, mon petit ange, répondit l'étudiant. La porte s'ouvrit et l'étudiant pénétra dans le jardin. — Vous vous êtes fait attendre, dit l'enfant ; madame Irène doit s'impacienter. Venez ! Le page Gontran conduisit Marcel à travers les bosquets, jusque vers une muraille très haute et crénelée, qui évidemment servait de clôture à l'immense palais du roi. Il y avait là une poterne avec un guichet très bas que le page ouvrit et l'on se trouva bientôt devant un parc. A la ténue lueur d'un ciel couvert de nuages qui ne laissaient passer que vaguement le rayon de la lune, l'écolier aperçut devant lui un pêle-mêle de bâtiment et une véritable forêt d'aiguilles,

de clochetons et de tours, le tout entrecoupés d'arbres et de verdure. C'était à cette profusion de pinacles aigus que ce palais devait son nom de Tournelles, comme on disait en ce temps-là. Après avoir marché encore quelque temps on se trouva dans une espèce de clairière, et le petit page mena Marcel vers un enclos, au milieu duquel s'élevait un réduit mystérieux. C'était un joli pavillon à pignon, flanqué de tourelles élégantes. Deux fois déjà, depuis qu'il avait mis le pied dans le parc, l'écolier avait tourné la tête. Pour la troisième fois, au moment où le page sortait une clé dorée, l'étudiant regarda derrière lui. — Qu'avez-vous donc ? demanda Gontran. — Il m'a semblé entendre crier des pas sur le sable, répondit Marcel. Le page se mit à sourire d'une façon singulière. — Oh ! dit-il, bien des gens se promènent la nuit dans l'enclos des Tournelles. — Ah ! fit l'écolier sans comprendre. — Oui : on aime, on intrigue, on espionne... — On tue même quelquefois, ajouta le page avec son petit ricanement sauvage. (A suivre.)

(SERVICE D'ÉTÉ 1905)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																
17	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1135	700	CAHORS. — dép....														
DIRECT. EXPRESS. RAPIDE. EXPRESS. DIRECT. OMNIBUS						EXPRESS. EXPRESS. OMNIBUS. DIRECT. EXPRESS. RAPIDE. OMNIBUS. OMNIBUS						6 50 7 25 12 50 6 50																
PARIS (Orsay) dép.	2 56	10 22	7 9	8 47	10 56	TOULOUSE..d.	1 30	2 43	3 18	5 45	8 55	11 37	9 16	10 53	5 48	MONTAUBAN..d.	1 40	3 37	4 32	7 30	9 44	12 28	10 53	7 20	6 20	7 50	1 11	7 11
PARIS (Aost.) dép.	3 11	10 31	7 9	8 56	11 9	Gausse.....	—	4 1	5 20	8 11	10 6	—	11 33	8 1	—	Labenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13	8 43	6 36	8 20	1 24	7 27
LIMOGES arrivée	1 57	4 34	—	—	8 58	Ciourac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4	6 49	8 46	1 36	7 43
LIMOGES départ.	3 19	4 41	—	—	9 29	CAHORS. arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 43	1 24	12 42	9 12	—	CAHORS. dép.	2 49	4 49	7 6	9 57	10 47	1 28	—	9 29	7 1	9 11	1 47	7 58
BRIVE arrivée	6 23	0 28	—	—	12 23	Espère.....	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	—	St-Denis-Gatus	—	—	7 33	6 25	—	—	—	7 16	9 25	2 2	8 14	
BRIVE départ.	6 45	7 7	—	—	1 12	Thédirac-Peyril	—	—	7 47	6 41	—	—	—	9 54	—	Fumel.....	—	—	7 47	6 25	—	—	—	7 25	10 2	2 11	8 27	
Gignac-Cressensac	7 20	—	—	—	1 47	Dégagnac.....	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 7	—	LIBOS	7 31	10 9	—	—	—	—	—	7 31	10 9	2 17	8 37	
SOULLAC dép.	7 40	7 38	—	—	2 7	Saint-Clair.....	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 10	—	PARIS (Orsay)	11 25	—	—	—	—	—	—	11 25	—	4 23	8 38	
SOULLAC arr.	7 45	7 40	—	—	2 10	GOURDON.....	—	—	8 21	7 18	11 27	—	—	10 38	—	De Libos à Cahors												
CAZOULES	7 53	—	—	—	2 18	Nozac.....	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 40	—	PARIS (Orsay)	7 55	—	—	—	—	—	—	10 56	—	7 28	—	
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	Lamothe-Fénel	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55	—	LIBOS. dép.	8 1	—	—	—	—	—	—	3 17	9 9	—	—	
Nozac.....	8 19	—	—	—	2 44	CAZOULES	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8	—	Fumel.....	8 11	—	—	—	—	—	—	3 24	9 15	—	—	
GOURDON.....	8 31	8 8	—	—	2 56	SOULLAC. a.	3 47	5 52	9 1	7 58	11 48	—	—	11 15	—	Soturac-Touzac	8 11	—	—	—	—	—	—	3 34	9 25	—	—	
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	3 5	Gignac-Cressens.	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 18	—	Duravel.....	8 13	—	—	—	—	—	—	3 41	9 32	—	—	
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	3 16	BRIVE.....	4 24	6 33	10 7	9 11	12 25	8 3	—	11 12	—	Puy-Evêque	8 25	—	—	—	—	—	—	3 48	9 39	—	—	
Thédirac-Peyril	9 2	—	—	—	3 27	PARIS (A.) arr.	11 51	4 28	—	—	—	—	—	12 50	—	Prayssac (Arrêt)	8 32	—	—	—	—	—	—	3 55	9 46	—	—	
Saint-Denis-Gatus	9 13	—	—	—	3 38	PARIS (O.) arr.	11 50	4 23	—	—	—	—	—	12 50	—	Castelfranc	8 39	—	—	—	—	—	—	4 3	9 51	—	—	
Espère.....	9 22	—	—	—	3 47	TOULOUSE. arr.	12 13	10 49	—	—	—	—	—	11 10	—	Luzech.....	8 50	—	—	—	—	—	—	4 10	10 1	—	—	
CAHORS. arrivée	9 32	8 47	4 12 m	6 34	3 57	CAHORS. — dép....	6 50	7 25	12 50	10 53	—	—	—	11 15	—	LIBOS.....	7 55	—	—	—	—	—	—	3 17	9 9	—	—	
CAHORS. départ.	9 41	8 53	4 16	6 43	4 7	Donc (Arrêt)	6 23	—	—	—	—	—	—	11 18	—	Parnac.....	6 30	—	—	—	—	—	—	1 11	7 11	—	—	
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	—	4 18	Luzech.....	6 49	—	—	—	—	—	—	11 28	—	Castelfranc	6 36	—	—	—	—	—	—	8 20	1 18	7 40	—	—
Ciourac.....	10 5	—	—	—	4 34	Prayssac (Arrêt)	6 52	—	—	—	—	—	—	12 34	—	Soturac-Touzac	6 49	—	—	—	—	—	—	8 46	1 36	7 43	—	—
Labenque.....	10 12	—	—	—	4 42	Castelfranc	6 52	—	—	—	—	—	—	12 42	—	Duravel.....	6 52	—	—	—	—	—	—	8 40	1 36	7 43	—	—
Oussade.....	10 45	9 35	—	—	4 50	Luzech.....	7 0	—	—	—	—	—	—	—	—	Puy-Evêque	7 1	—	—	—	—	—	—	8 46	1 36	7 43	—	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 16	7 46	5 14	Prayssac (Arrêt)	7 0	—	—	—	—	—	—	—	—	Prayssac (Arrêt)	7 1	—	—	—	—	—	—	9 11	1 47	7 58	—	—
TOULOUSE. arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	7 51	Castelfranc	7 0	—	—	—	—	—	—	—	—	Prayssac (Arrêt)	7 1	—	—	—	—	—	—	9 11	1 47	7 58	—	—